



12ème COPIL Étude de Zone en Vallée de Seine

13 décembre 2018 à 14h30

**En Sous-préfecture de Mantes-la-Jolie
Salle Erignac
18/20 rue de Lorraine
78200 Mantes-la-Jolie**

**Sous la présidence de Monsieur Derouin
Sous-préfet de Mantes-la-Jolie**

Ordre du jour

- I.* Rappel du contexte de l'étude de zone Vallée de Seine
Par le SPI¹ Vallée de Seine

- II.* Présentation des résultats donnés par l'interprétation de l'état des milieux (IEM).
Par l'ARIA

- III.* La communication des résultats.
Par le SPI² Vallée de Seine

¹ Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles

² Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles